

Service Secrétariat communal
Votre correspondant : JLM
Réf. : QE KB 23.12.2021
T. 02/600.49.62
Mail secretariat.1080@molenbeek.irisnet.be
www.molenbeek.be

Monsieur Khalil Boufraquech
Conseiller communal
Rue de la Meuse, 61/1
1080 Molenbeek-Saint-Jean

Molenbeek-Saint-Jean, le 20/01/2022

Objet : votre question écrite du 23/12/2021 relative à la gestion de la propreté des artères régionales.

Monsieur le Conseiller communal,

Vous trouverez ci-dessous la réponse à votre question écrite du 23/12/2021 relative à la propreté des artères régionales.

Les mesures prises par la Commune sont les suivantes :

- Signalement quotidien des dépôts clandestins sur la plateforme Allo Pro Web ;
- Réunions opérationnelles bimensuelles entre le service Propreté publique et l'agent de liaison de Bruxelles-Propreté ;
- Comités de pilotages trimestriels entre l'Echevine de la Propreté publique, le service de la Propreté publique et le responsable des relations des pouvoirs Locaux au sein de Bruxelles-Propreté afin de partager les lignes stratégiques locales ;
- Opérations conjointes d'assainissement de l'espace public entre les services de la Propreté publique et Bruxelles-Propreté ;
- Opérations « coups de poings » sur le territoire de la commune pilotées par Bruxelles-Propreté, en collaboration avec les services de Police, la Cellule Incivilités et le service de la Propreté publique ;
- Réunions de travail avec les directeurs opérationnels de Bruxelles-Propreté pour notamment l'enfouissement de bulles à verres ;

Le service de la Propreté publique n'est pas en lien direct avec le cabinet Maron, mais bel et bien avec les services opérationnels. D'autre part, le service de la Propreté publique et la Cellule Incivilités s'efforcent d'établir des relations constructives avec les services de la S.T.I.B. et d'INFRABEL, dont les infrastructures impactent l'état de propreté des voiries régionales.

Dans la continuité du Plan Local de Propreté, des synergies transversales telles que le curage des avaloirs au sein d'une même zone géographique, le ramassage des feuilles ou encore l'étude des sites permettant une meilleure optimalisation des opérations de conteneurs mobiles sont mise en place.

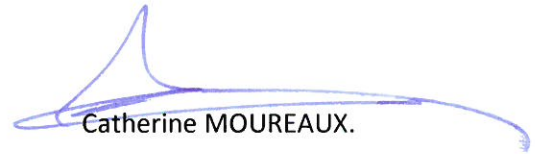
Veillez agréer, Monsieur le Conseiller communal, l'assurance de notre considération distinguée.

Par ordonnance,
La Secrétaire f.f.,



Marijke AELBRECHT.

La Bourgmestre,



Catherine MOUREAUX.

Question écrite déposée par Monsieur Khalil Boufraquech, conseiller communal PS-SPA relative à la gestion de la propreté des artères régionales.

Madame l'échevine en charge de la propreté,

La propreté à Molenbeek est un sujet important pour nos concitoyens qui méritent de vivre dans un environnement sain. Par ailleurs, l'accès à un environnement sain est déclaré droit de l'homme depuis le 8 octobre 2021, celui-ci engobe notamment l'hygiène autour de son environnement.

En terme de gestion de la propreté, nous constatons une différence de gestion de la propreté entre les artères communales d'une part et les artères régionales d'autre part. En effet, certaines voiries de notre commune sont sous la responsabilité de l'administration communale, alors que d'autres doivent être entretenues par la Région. Il s'agit de plusieurs artères de notre commune dont notamment le boulevard du jubilé tronçon entre le boulevard Belgica et le boulevard Léopold II, le boulevard Belgica, le boulevard Leopold II, la rue Picard, le boulevard Louis Mettwie et bien d'autres artères.

Beaucoup de nos riverains s'interrogent du niveau de propreté de ces voiries régionales. Par conséquent, j'ai quelques questions dont j'aimerais des réponses :

-Quelles sont les mesures prises par la commune pour rendre ces artères plus propres sachant que c'est la région qui est compétente ? Y'a-t-il un monitoring réalisé par les autorités communales au niveau de la propreté des artères régionales ?

-Y a-t-il des échanges avec les autorités régionales sur le sujet dont notamment Bruxelles-propreté et le cabinet du Ministre Maron en charge de la propreté ?

-Quelles sont synergies mises en place entre la commune et la région afin de tenter de remédier à cette problématique ?

Je vous remercie pour vos réponses.

Khalil Boufraquech

Conseiller communal

